

FICHE DE POSTE

**COORDONNATEUR DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES (CDOEA) ET DES AFFECTATIONS AU
SEIN DES DISPOSITIFS ULIS 1^{er} et 2nd DEGRES**

DISPOSITIF	Placé(e) sous l'autorité de l'inspectrice de l'Education nationale en charge de l'ASH et du SDEI.
PERSONNEL CONCERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) vivement souhaité ; • Expérience de l'enseignement spécialisé ; • Compétences administratives, gestion de dossiers, bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment logiciels WORD et EXCEL)
CADRE	Le coordonnateur (la coordonnatrice) de la CDOEA et des affectations en dispositifs ULIS exerce à l'échelle du département des Pyrénées Orientales, en lien étroit avec l'inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.
<u>MISSIONS</u>	<p>Sous la responsabilité de l'IEN ASH et en étroite coordination avec la DVE (Division de la Vie des Elèves), il(elle) est amené(e) à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et conseiller les familles, les chefs d'établissement, directeurs d'école et enseignants sur les dispositifs de l'ASH dans le 2nd degré, notamment les enseignements généraux et professionnels adaptés (EGPA), sachant que le département des Pyrénées Orientales comptabilise 12 SEGPA et un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ; • Instruire les dossiers en vue de la CDOEA : réception des demandes d'orientation vers l'EGPA, constitution des dossiers, analyse des évaluations scolaires, etc. ; • Préparer les réunions de la CDOEA : pré-orientations et orientations, • Réaliser un bilan annuel permettant d'évaluer les réponses apportées par l'Education Nationale aux besoins des élèves en difficulté dans le département, • Faire évoluer les outils mis en place dans le cadre, si nécessaire, d'un groupe de travail défini sous l'autorité de l'inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'ASH. <p>Il contribue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'affectation, en étroite liaison avec les directeurs adjoints chargés de SEGPA et le directeur d'EREA, des élèves dans les structures dédiées. • au lien avec le coordonnateur du service enfance de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) dans le cadre de l'affectation des élèves faisant l'objet d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). • Interlocuteur privilégié des enseignants référents et des partenaires du DITEP, il participe à l'évaluation des projets concernant les

	<p>demandes d'orientation vers les enseignements adaptés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interlocuteur(trice) des membres de la circonscription chargés de l'Adaptation et de la scolarisation des élèves en Situation de Handicap (ASH), il échange des informations susceptibles d'autoriser des ajustements urgents concernant le parcours scolaire des élèves en situation de handicap, en préservant la confidentialité des informations relevant du domaine médical. • Il(elle) participe aux réunions de régulation organisées avec les DACS tout au long de l'année scolaire. • Il(elle) organise la répartition des élèves au sein des dispositifs ULIS des 1er et 2nd degrés et rédige les affectations sous la coordination des enseignants référents et de l'IEN ASH. • Il(elle) tient à jour les listes des élèves affectés au sein des EGPA et des dispositifs ULIS.
<p><u>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoirs : <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie de l'environnement institutionnel et des procédures - Connaissances générales en informatique - Connaissance des approches pédagogiques spécialisées • Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - Aisance relationnelle - Animation des équipes techniques, plénière de la CDOEA et groupes de travail - Présentation synthétique des situations en CDOEA - Grande rigueur dans le travail • Savoir-être : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilité aux difficultés rencontrées par les parents d'enfants en grande difficulté scolaire et/ou en situation de handicap - Sens et intérêt pour le travail en équipe

Contact : Mme RONDINI – IEN ASH - ce.ien66ash@ac-montpellier.fr

Secrétariat : Mme CAYRE [04 68 66 28 16](tel:0468662816)